



## Communiqué de presse de la Garde des Sceaux

**Vendredi 5 avril - Rencontre avec les représentants du personnel du  
Centre pénitentiaire d'Alençon - Condé-sur-Sarthe**

Paris, le 5 avril 2019

La garde des Sceaux, ministre de la justice, s'est rendue au centre pénitentiaire d'Alençon-Condé-sur-Sarthe le vendredi 5 avril 2019.

Ce déplacement, ainsi qu'elle l'avait annoncé au personnel présent lors de sa venue le 5 mars dernier, intervient 1 mois après l'attentat terroriste dont ont été victimes deux surveillants de l'établissement. Il a pour objet, avec les équipes et le personnel du centre pénitentiaire, de faire le point, d'une part, sur les conclusions du rapport de l'inspection générale de la justice, rendu ce matin même, d'autre part, sur la mise en œuvre des mesures spécifiques à l'établissement décidées à la suite de l'attaque.

La ministre a ainsi pu indiquer aux représentants du personnel que l'inspection générale de la justice a fait état d'un établissement fonctionnant dans des conditions normales mais dont le haut niveau de sécurité peut encore être amélioré par des mesures pratiques de sécurité passive comme active. A cet égard, un certain nombre de recommandations sont formulées à l'intention du chef d'établissement, de la direction interrégionale et de la direction de l'administration pénitentiaire. Certaines des préconisations rejoignent des travaux d'ores et déjà engagés, à l'initiative de la garde des Sceaux, avec les organisations représentatives au niveau national comme la clarification des règles encadrant le contrôle des visiteurs, la création d'une quatrième brigade cynotechnique ou la généralisation et l'accélération de la dotation de certains équipements individuels de protection.

Le rapport met aussi en exergue une circulation insuffisamment organisée de l'information entre le renseignement pénitentiaire et la gestion de la détention. Il en ressort que les informations, parfois connus de tous, ne sont pas exploitées de manière optimale pour nourrir la décision. Une doctrine d'emploi du renseignement pénitentiaire sera prochainement publiée. Elle aura notamment pour effet de systématiser l'échange d'information utile à la gestion de la détention afin de mieux garantir encore la sécurité des établissements.

S'agissant des mesures propres au centre pénitentiaire d'Alençon-Condé-sur-Sarthe, la garde des Sceaux a pu faire le constat, avec les représentants locaux du personnel, de la bonne avancée des engagements pris avec le directeur de l'administration pénitentiaire le 19 mars dernier. Elle suivra avec attention leur parfait achèvement.

La ministre s'associe enfin à l'ensemble du personnel de l'établissement pour soutenir Messieurs WACQUET et WYLLEMAN dans leur convalescence.